



**PREFETE D'EURE ET LOIR**

**Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale et  
de la Protection des Populations  
d'Eure-et-Loir**

**ARRETÉ PREFECTORAL  
LISTANT LES FORMATEURS D'EURE ET LOIR  
HABILITES A DISPENSER LA FORMATION DES PROPRIETAIRES OU DETENTEURS  
DE CHIENS DE 1ère et 2ème CATEGORIE**

**n° SA-2017-1421**

**La Préfète d'Eure et Loir  
Officier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L.211-13-1 ;
- VU** la loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;
- VU** le Décret n°2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime et au contenu de la formation ;
- VU** l'Arrêté ministériel du 8 avril 2009 modifié, fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime;
- VU** l'Arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- VU** le Décret n° 2009 – 1483 du 3 décembre 2009 relatif aux directions Départementales Interministérielles ;
- VU** l'Arrêté ministériel n° 2010 – 00106 portant organisation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations de l'Eure et Loir ;
- Vu** l'Arrêté préfectoral n°49/2017 en date du 13 mars 2017 portant délégation de signature au profit de M. Jean-Bernard ICHÉ, Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ;

**Considérant** la complétude des dossiers des candidats ;

**Considérant** leur diplômes, titres ou qualifications nécessaires ;

**Considérant** l'engagement écrit des candidats à réaliser les formations conformément à la réglementation en vigueur ;

**Considérant** la demande d'habilitation de Monsieur DAVIDAS Djimi en date du 13 avril 2017 ;

**Considérant** l'absence de demande de renouvellement d'habilitation de Monsieur CHRYSOSTOME Régis alors que l'habilitation est attribuée pour un délai de 5 ans ;

## ARRETE

### Article 1 :

La liste des formateurs habilités à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie est la suivante :

Identité du formateur	Adresse professionnelle Contacts	Lieux de formation	Diplôme, titre, qualification
Madame BARRERA Sylvia	SYLVIA EDUCATION CANINE Le Moulin Galveau 28630 SOURS  N° SIRET : 79013704600013  Tél. : 07.60.40.10.56	Le Moulin Galveau 28630 SOURS  à domicile, chez les particuliers	Certificat de capacité éducation canine n°28-232 du 06/03/2013  Brevet professionnel, option éducateur canin, délivré le 30/08/2010 par la DRAAF Basse-Normandie
Monsieur DAVIDAS Djimi	K-9 METIERPASSION 20 rue de la Motte médiévale 28380 SAINT REMY SUR AVRE  n° SIRET / 82229550700013  Tél : 07.68.48.11.63 Courrier : <a href="mailto:k9metierpassion@gmail.com">k9metierpassion@gmail.com</a>	K-9 METIERPASSION 28380 ST REMY S/AVRE  à domicile, chez les particuliers	Certificat technique 1 <sup>er</sup> degré cynotechnique Certificat technique 2 <sup>e</sup> degré cynotechnique
Madame FESCH Chloé	NATURE DE CHIEN 6 à la Borde aux Méréelles 28480 VICHES  n° SIRET : 51134015000040  Tél : 02.37.53.03.62 / 06.40.60.90.91 Courriel : <a href="mailto:naturedechien@hotmail.fr">naturedechien@hotmail.fr</a>	NATURE DE CHIEN  ou  à domicile	Certificat de capacité espèce canine n°77.540.2012 du 14/03/2012  Habilitation Arrêté Préfectoral n°12/DDPP/SPAE/031 du 19/03/2012
Madame GUECHRA Dounia	PSYCHO 4'PATTES 108 rue Maurice Braunstein Bâtiment C1 78200 MANTES LA JOLIE  n° SIRET : 80823525300024  Tél. : 06.62.86.04.91 Courriel : <a href="mailto:info.psycho4pattes@gmail.com">info.psycho4pattes@gmail.com</a>	A domicile – chez les particuliers	- Certificat de capacité animaux domestiques n°78/513 délivré par la DDPP78 - Diplôme CESCAM délivré le 25/04/2014 par le SNPCC
Monsieur GUILLON – XENARD Cédric	DOMAINE DE LEEVOBAN La Piauderle 28330 LES ETILLEUX  Tel : 06.74.53.85.43 Courriel : <a href="mailto:domainedeleevoban@free.fr">domainedeleevoban@free.fr</a>	Locaux communaux et/ou locaux du DOMAINE DE LEEVOBAN La Piauderle 28330 LES ETILLEUX	- Certificat de capacité élevage, pension et éducation canine n°28-179 délivré par la DDCSPP d'Eure-et-Loir le 7/10/2010. - Moniteur d'éducation canine au Club du Chien d'Ollainville depuis 2003
Madame HERBULOT Chrystel	EDU'CAT PAT 4 rue du Loir Sazeray - Voves 28150 LES VILLAGES VOVEENS  n° SIRET : 49459442700010  tél : 06 64 82 02 70 courriel : <a href="mailto:educatpat@laposte.net">educatpat@laposte.net</a>	A domicile – chez les particuliers	- Certificat de capacité - élevage canin, n°28-118 délivré le 29/12/2006  - Diplôme CESCAM délivré le 18/04/2014 par le SNPCC

Identité du formateur	Adresse professionnelle Contacts	Lieux de formation	Diplôme, titre, qualification
<p>Madame KAYSER de CANDOLLE Caroline</p>	<p>1 hameau de Courcailles 78270 BLARU <u>courriel</u> : <a href="mailto:carogleness@wanadoo.fr">carogleness@wanadoo.fr</a></p>	<p>CHIENS DE VIE 1 hameau de Courcailles 78270 BLARU  ou  A domicile – chez les particuliers</p>	<p>Moniteur en éducation canine 2ème degré délivré le 17/01/2005, - Certificat de formation à l'élevage canin de la SCC délivré le 14/03/2003, - Certificat de capacité pour les activités canine et de garde de chiens et de chats n°78/145 délivré le 16/12/2004 par la DDPP 78</p>
<p>Monsieur OLLIER Jean-Pierre</p>	<p>Froid-Vent 28240 SAINT ELIPH  <u>Tél</u> : 06.86.43.33.23 <u>courriel</u> : <a href="mailto:froidvent28@orange.fr">froidvent28@orange.fr</a></p>	<p>A domicile – chez les particuliers</p>	<p>- Certificat de capacité élevage canin et félin n°28-098 délivré par la DDSV d'Eure et Loir le 09/11/2006, - Certificat de capacité dressage au mordant n°28-027 délivré par le Préfet d'Eure et Loir le 11/12/2002, - diplôme CESSCAM délivré le 04/05/2009 par le SNPCC</p>
<p>Madame PANIER-OLLIER Dominique</p>	<p>Froid-Vent 28240 SAINT ELIPH  <u>Tél</u> : 06.86.43.33.23 <u>courriel</u> : <a href="mailto:froidvent28@orange.fr">froidvent28@orange.fr</a></p>	<p>A domicile – chez les particuliers</p>	<p>- Certificat de capacité élevage canin n°28-034 délivré par la DDSV d'Eure et Loir le 07/01/2003, - diplôme CESSCAM délivré le 04/05/2009 par le SNPCC</p>
<p>Monsieur RIAUD Nicolas</p>	<p>RIAUD NICOLAS 17 rue Paul Langevin 28300 MAINVILLIERS  n°SIRET : 52404592900014  tél. : 06.78.40.39.75 <u>courriel</u> : <a href="mailto:nicolas@objectif-educ.fr">nicolas@objectif-educ.fr</a></p>	<p>17 rue Paul Langevin 28300 Mainvilliers  ou  à domicile, chez les particuliers</p>	<p>- Baccalauréat professionnel, option conduite et gestion élevage canin et félin, délivré le 02/08/2006 par la DRAF du Centre  - Moniteur d'éducation canine, 1<sup>er</sup> degré – diplôme délivré le 20/05/2008 la SCC  - certificat de capacité, éducation canine, n°28-237 délivré le 07/10/2013 par le préfet d'Eure-et-Loir</p>
<p>Monsieur RUIZ Antonio</p>	<p>PILE – POIL Domaine de la Polluchette 28270 CRUCEY VILLAGES  N° Siret : 47916187900016  <u>Tel</u> : 06.62.61.29.99 <u>Courriel</u>: <a href="mailto:tonio.rulz@wanadoo.fr">tonio.rulz@wanadoo.fr</a></p>	<p>PILE – POIL  Domaine de la Polluchette  28270 CRUCEY VILLAGES</p>	<p>Certificat de capacité éducation canine n° 95-020 du 15/11/2002</p>
<p>Mademoiselle SARA Dorothee</p>	<p>16 rue St Jacques 45390 PUISEAUX  <u>Tel</u> : 06.88.71.08.02 <u>Courriel</u> : <a href="mailto:sara.dorothee@wanadoo.fr">sara.dorothee@wanadoo.fr</a></p>	<p>Docteur vét. itinérant 16 rue St Jacques 45390 PUISEAUX</p>	<p>Doctorat médecine vétérinaire : 1994 (ENVT)</p>

Identité du formateur	Adresse professionnelle Contacts	Lieux de formation	Diplôme, titre, qualification
Monsieur SHANMUGALINGA M Ajanthan	ADR SOLUTIONS Route départementale 130 28700 AUNAY-SOUS-AUNEAU N° Siret : 49318134100030 Tél. : 06.31.35.96.71	ADR SOLUTIONS Route départementale 130 28700 AUNAY-s/s- AUNEAU	Brevet de moniteur de club, délivré le 27/12/2010 par la SCC (CUN)  Certificat de capacité au mordant, délivré le 19/07/2011 par le Préfet d'Eure-et-Loir
Monsieur SIREDEY Patrick	PS EDUCATION CANINE 11 rue de Néron 28130 PIERRES  Tel: 06.03.44.07.26	A domicile, chez les particuliers	Certificat de capacité dressage au mordant n°78/082 du 07/08/2003  CESCCAM (Certificat d'Etudes pour les Sapiteurs au Comportement Canin et Accompagnement des Maîtres) délivré le 04/05/2009 (formation spécialisée du SNPCC).
Monsieur WATEL Éric	ALLURE DE CHIEN 10 route du Courant 27250 AMBENAY  n° SIREN : 751741125  tél : 02.32.26.44.49 / 06.49.62.59.49 courriel : <a href="mailto:alluredechien@gmail.com">alluredechien@gmail.com</a>	Salle communale d'Ambenay  ou  A domicile, chez les particuliers	- Certificat de capacité - éducateur canin, n°DDPP-12- 186 délivré le 06/08/2012  - Diplôme CESCCAM délivré le 18/04/2014 par le SNPCC

**Article 2 :**

Le présent arrêté est rédigé en deux exemplaires originaux, conservés à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et à la préfecture d'Eure-et-Loir. Il fait l'objet d'une mise à jour régulière par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.

**Article 3 :**

Le présent arrêté est adressé en copie :

- \* aux maires du département et tenue à disposition du public à la préfecture et dans les mairies,
- \* à la direction générale de l'enseignement et de la recherche, au bureau des partenaires professionnels.

**Article 4 :**

L'arrêté préfectoral listant les formateurs d'Eure-et-Loir habilités à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie, n° SA-2016-3883 du 27 décembre 2016 est abrogé.

**Article 5 :**

La secrétaire générale de la préfecture d'Eure-et-Loir, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Eure-et-Loir, les maires et tout agent de la force publique d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et sur le site Internet de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Fait à Chartres, le 23 mai 2017

LA PREFETE,  
Pour le Préfète et par délégation,  
Le Directeur départemental de la cohésion sociale  
et de la protection des populations d'Eure-et-Loir,

Jean-Bernard ICHE